

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

OMNIBOND

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Il a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance similaire ou supérieure nette de frais de gestion fixes à l'indice €STR + 100 BPS. Son indicateur est €STR + 100 BPS. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement

La gestion d'OMNIBOND repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent : une approche de type « top down » (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.

une approche de type « Bottom up » (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le fonds est exposé en permanence aux titres de taux libellés en euro, issus indifféremment d'émissions publiques ou privées.

L'OPC peut investir :

jusqu'à 100% maximum de son actif en produits de taux libellés en euro : titres de créances et instruments du marché monétaire publics ou privés dont la notation minimum des émetteurs est « Investment Grade »

jusqu'à 60% maximum dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

jusqu'à 10% en obligations avec une maturité supérieure à 12 ans.

jusqu'à 10% en titres libellés dans une autre devise.

jusqu'à 10% de son actif en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux est la Zone Euro, sans répartition par pays prédéfinie et accessoirement des États de l'OCDE. L'exposition et/ou l'investissement en produits de taux de pays émergents n'excédera pas 10% de l'actif net.

La maturité maximum des titres pourra être supérieure à 12 ans avec une duration maximum du portefeuille de 7 ans. Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7.

L'OPC est exposé :

60% maximum en titres dont les émetteurs sont non notés ou de notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Ces titres, appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), qui portent un risque de défaut plus important et offrent un rendement élevé, feront l'objet d'un suivi et d'une recherche effectuée par la société de gestion.

10 % maximum au risque de change.

10% maximum, directement ou indirectement, au risque action y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés.

L'OPC peut intervenir :

Instruments financiers dérivés :

dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net sur futures sur indices taux ou indice de change, négociés sur des marchés réglementés et organisés pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, ou change.

Titres intégrant des dérivés : négociés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré pour exposer le portefeuille aux risques de taux, change, crédit action (maximum 10%).

jusqu'à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles classiques notées ou non (pas d'obligations convertibles en actions synthétiques) ;

Jusqu'à 100% de l'actif net en :

obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligation callable ou puttable), sans autres éléments optionnels ou de complexité.

EMTN intégrant des contrats financiers simples.

Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'exercice 2023 a été marqué par des surprises notamment sur le plan de la croissance économique.

Les Etats-Unis n'ont cessé de surprendre positivement quant à la croissance de leur activité économique. Au début de l'année, il était largement attendu que l'économie américaine tombe en récession. Au contraire elle a résisté et affiche +3.1% sur l'année avec un pic de croissance du PIB au 3^{ème} trimestre à +4.9% en taux annualisé. Cette croissance largement supérieure à celle attendue initialement et à son potentiel s'explique par le comportement des agents économiques qui n'ont cessé de consommer sous l'effet d'un marché du travail extrêmement robuste, de hausses de salaires (face à une inflation certes élevée mais en diminution en tendance) et à un excès d'épargne constitué par les ménages lors de la crise du covid leur permettant de consommer à plein régime. En sus de ce facteur de la consommation américaine (70% du PIB US), le gouvernement a adopté une politique budgétaire ultra expansionniste, le gouvernement Biden a affiché des déficits budgétaires au-delà des 8% milieu 2023 pour terminer l'année avec un déficit de l'ordre de 6.5%. Ces déficits sont la transcription des plans de relances massifs adoptés par le gouvernement américain (IRA, chip act...) incitant à de très fortes dépenses d'investissements de la part des entreprises impactant positivement la croissance américaine pour les mois et années à venir. Ainsi, l'écart de croissance entre la zone euro et les Etats-Unis depuis le covid est abyssal.

Du côté de l'Europe, la croissance économique s'est bien tenue pour les pays périphériques sous l'effet d'un segment du tourisme toujours en ébullition post covid (malgré l'invasion russe en Ukraine), segment représentant une part très importante de la croissance économique de ces pays. Le plan NextGen EU a également commencé à porter ses fruits ; ces pays en étant les plus grands bénéficiaires en termes relatifs. Ces pays ont continué de bénéficier de l'assainissement de leurs systèmes bancaires et financiers locaux et d'un marché de l'emploi solide. A contrario, l'Allemagne était l'enfant malade de la croissance économique européenne en 2023, plombée par des partenaires économiques en situations délicates (Chine et Russie) impactant son commerce extérieur et son approvisionnement en énergie. La crise du secteur immobilier aura également pesé négativement sur cette économie.

Par ailleurs, le réouverture de l'économie chinoise n'aura eu de cesse de décevoir avec un secteur immobilier pesant de tout son poids sur cette économie et avec des relances budgétaires et monétaires extrêmement faibles.

L'inflation aura continué sa décrue. Après avoir atteint un pic fin 2022 (+10.6% en zone euro et +9.1% aux Etats-Unis) la dynamique de désinflation s'est enclenchée. Néanmoins, si l'inflation a bel et bien décliné au fur et à mesure de l'année (pour afficher en fin d'année +2.9% en zone euro et +3.4% aux Etats-Unis) la Fed et la BCE ont continué à relever leurs taux directeurs (5.25%-5.50% pour la Fed et 4% pour le taux de dépôt BCE).

Cependant, cette dynamique de désinflation s'est ralentie dès le milieu d'année aux Etats-Unis sous l'effet d'une croissance extrêmement dynamique, d'un marché de l'emploi très robuste incitant à des hausses de salaires et à des effets de base qui se sont atténués sur l'énergie et les prix alimentaires.

Lors du mois de mars le marché a connu un épisode de stress avec la faillite de plusieurs établissements bancaires régionaux américains. Ces banques ont pâti du relèvement des taux monétaires et sur les marchés impactant leurs bilans à travers un mismatch actif-passif important, une gestion des risques défaillantes et à une crise de confiance de leurs clients et partenaires conduisant à une fuite des dépôts accélérées par la digitalisation de leur activité. Le premier actif d'une banque étant la confiance qu'on lui accorde, l'établissement Crédit Suisse n'aura pas supporté les craintes entourant son état de santé et aura dû être repris par sa rivale UBS sous l'incitation du gouvernement suisse avec au passage

l'anéantissement des créanciers d'AT1 Crédit Suisse sans que les actionnaires ne soient eux-mêmes atteints au mépris donc de la hiérarchie des créanciers. Cet épisode qui aura ravivé de mauvais souvenirs aura été de courte durée et très rapidement maîtrisé par les autorités monétaires et politiques des deux côtés de l'Atlantique.

Le marché n'aimant pas les surprises, les taux ont continué d'évoluer dans un régime de volatilité élevé (et plus élevé que les actions en proportion) avec un pic lors de la crise bancaire régionale américaine du mois de mars.

Ce cycle de hausse de taux des banques centrales a continué d'impacter fortement les courbes de taux avec un 10 ans américain à 5% et un 10 ans allemand à presque 3% fin octobre. Les taux 2 ans des 2 zones s'affichent respectivement à 3.25% et 5.2% sur la même période. L'année se termine sur 2 mois de rallye généralisé sur des données macroéconomiques et des discours de banquiers centraux très dovish. Ainsi, les rendements des emprunts d'Etat américain à 10 ans et allemand de même maturité s'affiche à 3.88% et 2.02% en fin d'année. A cette période, le marché anticipant 6 à 7 baisses de taux sur l'année 2024.

Ce rallye de fin d'année aura permis à l'ensemble des actifs risqués de terminer l'année sur une note très positive : le spread Italie-Allemagne sur le point 10 ans se resserre de 47 bps sur l'année pour terminer à 167 bps. Les spreads de crédit des segments investment grade et high yield se resserrent de 29 et 112 bps pour terminer l'année à respectivement 138 bps et 381 bps correspondant au niveau moyen des 10 dernières années.

Après une annus horribilis pour le monde obligataire, 2023 permet d'afficher des performances robustes notamment pour les segments à plus fort beta. Ainsi, les AT1, le high yield et les hybrides corporates en EUR affichent des performances respectives de +13.9% (après un -12.4% au mois de mars au moment de la chute de Crédit Suisse), +12.1% et +10.4%. Les segments plus dépendants de l'univers de taux et présentant une composante crédit moindre performant respectivement de +5.6%, +6.9%, +7.1% et +8.2% pour les covered, les agences, les emprunts d'Etats et le crédit investment grade.

Au sein du fonds Omnibond, les allocations entre grandes thématiques obligataires présentes en portefeuille restent homogènes. Ainsi, les legacies T1 représente toujours le segment le plus important du portefeuille (équitablement réparti entre assurances et banques). La thématique de disqualification reste toujours d'actualité couplée à la fin de période de grandfathering sur les titres indexés sur le Libor (mi-2023) ; cela a amené un certain nombre d'émetteurs de titres discos libellés en USD à rappeler leurs papiers essentiellement autour de l'été (HSBC pour 2bn\$, Barclays, CBAAU, Standard Chartered, Axa, ANZ...). De plus, en toute fin d'année BNP, visiblement sous la pression de l'EBA, a publié un communiqué annonçant ne plus inclure ses titres legacies (TP/TMO) dans le cadre de ces ratios réglementaires. Des investissements récurrents ont été effectués sur ce segment tout au long de l'année en lien avec l'accroissement de l'AUM du fonds pour conserver une exposition relativement constante.

Cette classe d'actifs présente toujours des perspectives attrayantes dans l'environnement de marché actuel, permettant de participer à la hausse des taux avec la ré-indexation des coupons de manière périodique tout en ne pâtissant pas de la hausse des taux d'emprunts d'Etats et en bénéficiant d'une revalorisation de ces obligations avec un retour au pair progressif à mesure que la fin de la période de disqualification réglementaire approche (fin 2025 pour la plupart des titres).

Les obligations Tier 2 de banques périphériques, notamment grecques et portugaises, représentent également une allocation notable du fonds et une contribution sensible à la performance de 2023. La thématique d'assainissement des bilans bancaires de ces acteurs périphériques est toujours d'actualité et entre dans sa dernière phase avec un travail remarquable réalisé ces dernières années. Ces obligations

présentent encore un potentiel de resserrement important tout en bénéficiant d'un carry élevé et d'une poursuite de l'amélioration des ratios de solvabilité. Le segment reste actif avec plusieurs nouvelles émissions, les banques profitant de la très forte amélioration de leurs fondamentaux par une génération organique de capital extrêmement importante (en Grèce et au Portugal particulièrement avec une part importante du loan book à taux variables) tout en continuant à réduire l'encours de prêts douteux.

Le segment des obligations senior bancaires a continué à être repondéré tout au long de l'année avec l'émission de nombreuses nouvelles souches obligataires sur le marché primaire dans l'optique d'amélioration des ratios MREL des banques en question. Ainsi, ces titres obligataires de banques d'Europe du Sud, de l'Est et Centrale présentent des couples rendements/risques intéressants avec des maturités courtes (en moyenne entre 3 et 5 ans), un rang de séniorité élevé et des rendements importants du fait de la hausse des taux et des nombreuses émissions simultanées.

La partie corporate a peu évolué en poids dans le portefeuille mais des arbitrages ont été réalisés avec des sorties de souches moins liquides ou présentant peu de potentiels ultérieurs contre des souches issues du marché primaire (notamment sur le secteur de l'énergie qui n'était pas représenté au sein du fonds auparavant) et vers des souches high yield benchmarks.

L'année 2023 marque un début de dispersion des performances sur le marché du crédit, se retrouvant également dans les performances des titres corporates en portefeuille avec le secteur immobilier contribuant négativement à la performance tandis que certains titres high yield industriels notés B/CCC affichent des performances extrêmement importantes notamment du fait du rallye des 2 derniers mois de l'année. Ainsi, le segment corporate contribue à environ 3 points de pourcentage sur la performance brute du fonds sur l'année pour un poids moyen d'environ 23%. Tandis que les financières, pour environ 70% du portefeuille, contribuent pour 5 points de performance brute.

Au global, Omnibond affiche des performances de +7.29%, +7.40% et +7.67% sur l'année 2023 pour les parts SL, R et A. La progression des encours du fonds a perduré sous l'effet principalement de la collecte permettant d'augmenter les encours d'un peu plus de 100M€ (y compris effets marchés) pour les porter à 285M€.

Rémunérations versées par la Société de Gestion (Art. 314-85-2 du RG AMF et Instruction AMF n°-2011-19) :

La politique de rémunération mise en place au sein de FLORNOY FERRI est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « OPCVM 5 » concernant les OPC gérés par les sociétés de gestion. Ces règles ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine et efficace des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de FLORNOY FERRI, revue chaque année. Elle est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la société de gestion, les personnels chargés de la gestion de portefeuille, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales.

Rémunérations 2023

Au titre de l'exercice 2023, les rémunérations versées aux personnes concernées sont les suivantes :

Année 2023	En K€	En K€
	Tous les collaborateurs	Collaborateurs concernés
Rémunération fixe	3354	2199
Rémunération variable	858	658
Dont variable non différé	858	658
Dont variable différé	0	0

Prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) :

FLORNOY FERRI ne prend pas en compte de manière systématique et contraignante, les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans la mise en œuvre de sa politique d'investissement pour la gestion de votre Fonds, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers peuvent être pris en compte par les gérants.

Cependant FLORNOY FERRI n'investit pas dans certains secteurs d'activités : industrie du tabac, clonage humain, pornographie et toute autre activité portant atteinte à l'intégrité des personnes. Par ailleurs nous excluons les sociétés dont 100% du chiffre d'affaires est issu des activités de casino, de la production d'armes et munitions. FLORNOY FERRI assure son respect des Conventions d'Ottawa et d'Oslo signées par la France en 1997 et 2008 respectivement concernant la production d'armes controversées telles que les mines anti-personnel ou les armes à sous-munitions.

La prise en compte de Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

OMNIBOND

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Flornoy & Associés Gestion sélectionne et évalue les intermédiaires de marché (brokers) sur la base de critères relatifs à l'exécution des ordres (ex. : Qualité de l'exécution des ordres, Qualité du back office, Accès à des blocs de titres, Coût de l'intermédiation, Notoriété et solidité de l'intermédiaire...) et à l'aide à la décision d'investissement (ex. : Qualité du service de recherche, Qualité des conseils, Suivi commercial et marketing...) :

Ces critères donnent lieu à une notation annuelle attribuée lors d'un comité d'évaluation. Ce comité décide du maintien ou de la suppression de l'intermédiaire en fonction de la note obtenue.

Flornoy & Associés Gestion surveille l'efficacité de la mise en œuvre de cette politique et pourra le cas échéant l'adapter selon les évolutions des possibilités offertes par les intermédiaires. Le choix des intermédiaires est soumis régulièrement à une revue par un comité de sélection qui peut donner lieu à une nouvelle sélection d'intermédiaires.

Flornoy & Associés Gestion peut, sur simple demande formulée par le client, transmettre tout justificatif utile.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

12/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement

12/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque, avec l'ajout du risque lié aux pays émergents

12/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout d'une précision dans le paragraphe relatif aux modalités de souscription et de rachat concernant le minimum de souscription initiale des parts

12/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité du prospectus avec l'ajout de la mention réglementaire concernant l'absence de dispositif de Gates

12/12/2023 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM, notamment au niveau des commissions de mouvement sans entraîner une augmentation selon la société de gestion

12/12/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout du pourcentage d'engagement du fonds au titre de la taxonomie de 0%

12/12/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout des informations et modalités d'introduction du mécanisme de swing pricing

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	281 799 520,07	186 563 067,13
Actions et valeurs assimilées	4 352 407,07	3 023 128,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 352 407,07	3 023 128,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	277 447 113,00	181 821 379,02
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	277 447 113,00	181 821 379,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	1 718 560,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 718 560,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	270 277,76	112 864,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	270 277,76	112 864,32
Comptes financiers	4 372 156,11	7 246 033,19
Liquidités	4 372 156,11	7 246 033,19
Total de l'actif	286 441 953,94	193 921 964,64

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	273 251 884,01	184 378 906,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 007 751,12	1 949 446,65
Résultat de l'exercice (a, b)	11 002 261,93	5 702 060,45
Total des capitaux propres	285 261 897,06	192 030 413,13
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	1 718 560,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	1 718 560,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 718 560,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 180 056,88	172 991,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 180 056,88	172 991,51
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	286 441 953,94	193 921 964,64

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 037 248,24	6 593 654,52
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	12 037 248,24	6 593 654,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	11 397,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	11 397,88
Résultat sur opérations financières (I - II)	12 037 248,24	6 582 256,64
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 388 217,97	1 665 473,69
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	9 649 030,27	4 916 782,95
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 353 231,66	785 277,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	11 002 261,93	5 702 060,45

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part SL :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0011147594	1 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
SL	FR00140044P7	1,1 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
A	FR00140056Z0	0,75 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0011147594	2,5% TTC maximum de l'actif net
SL	FR00140044P7	2,5% TTC maximum de l'actif net
A	FR00140056Z0	2,5% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011147594 R

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les parts (A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022. Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

Part FR00140044P7 SL

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les parts (A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022. Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

Part FR00140056Z0 A

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les parts (A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022. Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Frais de transactions sur valeurs mobilières : Actions et obligations convertibles : France – Belgique – Pays-Bas : 15€ TTC Autres pays (hors frais de place) : 35€ TTC Obligations : France : 25€ TTC Etranger 55 € TTC Titres négociables à court terme, TCN, EMTN structuré : France : 25€ TTC Etranger 55€ TTC OPC : OPC FLORNOY FERRI ou déposés au CIC : 0€ Commercialisés en France ou admis en Euroclear : 12€ TTC Commercialisés à l'étranger 40€ TTC Off-shore : 150€ TTC MONEP EUREX Futures : 1€/lot TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais complément d'information :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Mécanisme de Swing Pricing :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	192 030 413,13	141 526 777,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	129 229 934,75	88 756 550,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-53 983 517,85	-26 673 451,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 228 941,80	431 116,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 694 544,85	-1 846 273,31
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 970 260,00	3 397 258,25
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 119 200,00	-138 900,26
Frais de transaction	-55 396,94	-50 111,23
Différences de change	-17 214,30	27 586,39
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 741 751,05	-20 035 483,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-6 100 676,53</i>	<i>-15 842 427,58</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-15 842 427,58</i>	<i>4 193 056,02</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 718 560,00	1 718 560,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>1 718 560,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 718 560,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 649 030,27	4 916 782,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	285 261 897,06	192 030 413,13

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négocié sur un marché réglementé ou assimilé	93 711 201,91	32,85
Obligations à taux variable, révisable négocié sur un marché réglementé ou assimilé	71 982 906,33	25,23
Obligations convertibles négocié sur un marché réglementé ou assimilé	12 724 966,01	4,46
Titres participatifs	4 526 256,00	1,59
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	94 501 782,75	33,13
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	277 447 113,00	97,26
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	118 233 267,56	41,45	5 256 256,00	1,84	153 957 589,44	53,97	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 372 156,11	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	3 mois - 1 an]	%	1 - 3 ans]	%	3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 782 603,16	1,33	3 273 586,97	1,15	58 906 280,11	20,65	28 538 211,04	10,00	182 946 431,72	64,13
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 372 156,11	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 SEK	% SEK	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 803 953,48	6,24	2 189 993,39	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	490 616,01	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	11 002 261,93	5 702 060,45
Total	11 002 261,93	5 702 060,45

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	502 307,64	235 916,72
Total	502 307,64	235 916,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 421 383,71	4 174 780,35
Total	7 421 383,71	4 174 780,35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI SL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 078 570,58	1 291 363,38
Total	3 078 570,58	1 291 363,38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 007 751,12	1 949 446,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 007 751,12	1 949 446,65

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	43 047,70	70 298,01
Total	43 047,70	70 298,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	676 109,58	1 419 010,44
Total	676 109,58	1 419 010,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI SL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	288 593,84	460 138,20
Total	288 593,84	460 138,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	19 888 833,60	14 265,00	1 394,24	0,00	0,00	0,00	-72,61
31/12/2020	C1 PART CAPI C	55 923 388,02	38 774,434	1 442,27	0,00	0,00	0,00	42,48
31/12/2021	A1 PART CAPI A*	6 046 278,04	60,00	100 771,30	0,00	0,00	0,00	333,23
31/12/2021	C1 PART CAPI C	125 413 528,00	80 954,4891	1 549,18	0,00	0,00	0,00	86,87
31/12/2021	C2 PART CAPI SL*	2 176 653,67	2 174,2412	1 001,10	0,00	0,00	0,00	-0,47
31/12/2021	I1 PART CAPI I*	7 890 318,12	77,00	102 471,66	0,00	0,00	0,00	1 429,99
30/12/2022	A1 PART CAPI A	6 929 093,45	73,6896	94 030,81	0,00	0,00	0,00	4 155,46
30/12/2022	C1 PART CAPI R	139 784 691,25	97 094,9031	1 439,67	0,00	0,00	0,00	57,61
30/12/2022	C2 PART CAPI SL	45 316 628,43	48 776,162	929,07	0,00	0,00	0,00	35,90
29/12/2023	A1 PART CAPI A	12 232 470,71	120,8266	101 239,88	0,00	0,00	0,00	4 513,53
29/12/2023	C1 PART CAPI R	191 591 453,47	123 912,3537	1 546,18	0,00	0,00	0,00	65,34
29/12/2023	C2 PART CAPI SL	81 437 972,88	81 698,2318	996,81	0,00	0,00	0,00	41,21

*Date de création :

A1 07/09/21

I1 05/07/21

C2 05/11/21

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	47,22990	4 586 993,31
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-0,09290	-8 981,09
Solde net des Souscriptions/Rachats	47,13700	4 578 012,22
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	120,82660	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	57 008,91800	84 342 388,72
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-30 191,46740	-44 860 765,31
Solde net des Souscriptions/Rachats	26 817,45060	39 481 623,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	123 912,35370	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI SL		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	42 457,34610	40 300 552,72
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-9 535,27630	-9 113 771,45
Solde net des Souscriptions/Rachats	32 922,06980	31 186 781,27
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	81 698,23180	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 910,24
Montant des commissions de souscription perçues	1 910,24
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 910,24
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 910,24
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI SL	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR00140056Z0 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	63 180,36
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0011147594 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 622 977,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR00140044P7 C2 PART CAPI SL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	702 060,35
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	159 034,88
Créances	SRD et règlements différés	111 242,88
Total des créances		270 277,76
Dettes	SRD et règlements différés	950 599,17
Dettes	Frais de gestion	229 457,71
Total des dettes		1 180 056,88
Total dettes et créances		-909 779,12

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	281 799 520,07	98,79
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	4 352 407,07	1,53
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	277 447 113,00	97,26
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	270 277,76	0,09
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 180 056,88	-0,41
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	4 372 156,11	1,53
DISPONIBILITES	4 372 156,11	1,53
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	285 261 897,06	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						4 352 407,07	1,53
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 352 407,07	1,53
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						4 352 407,07	1,53
TOTAL FRANCE						4 352 407,07	1,53
FR0000073041 PIERRE ET VACANCES			EUR	2 804 386		4 352 407,07	1,53
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						277 447 113,00	97,26
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						277 447 113,00	97,26
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						93 711 201,91	32,85
TOTAL CHYPRE						6 613 857,62	2,32
XS2355059168 BANK OF CYPRUS PUBL TV21-0627	24/06/2021	24/06/2027	EUR	420		393 138,09	0,14
XS2597995112 HELLENIC BANK PUBL TV23-140633	14/03/2023	14/06/2033	EUR	4 000		4 627 084,37	1,62
XS2648493570 BANK OF CYPRUS TV23-250728	25/07/2023	25/07/2028	EUR	1 500	7,38	1 593 635,16	0,56
TOTAL ALLEMAGNE						7 792 427,16	2,73
DE000A1R0RZ5 EKOSEM-AGRAR AKT.TV12-071227	07/12/2012	07/12/2027	EUR	150	2,50	17 062,50	0,01
XS2339015047 STAND PR AUTO 6,25%21-300426	10/05/2021	30/04/2026	EUR	4 000	6,25	3 184 350,00	1,12
XS2342247355 TUI CRUISES 6,5%21-150526	14/05/2021	15/05/2026	EUR	4 600	6,50	4 591 014,66	1,60
TOTAL ESPAGNE						25 968 118,36	9,10
ES0205227004 ASTURIANA DE LAMINADOS S.A. OBL5,75%21-020827 BMTN	30/07/2021	02/08/2027	EUR	10	5,75	903 572,60	0,32

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2356570239 OHL OPRCNS TV21-310326	25/06/2021	31/03/2026	EUR	22 623 800	6,60	22 084 775,51	7,74
XS2535283548 BCO CREDITO SOC TV22-220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	28	8,00	2 979 770,25	1,04
TOTAL ESTONIE						2 396 697,18	0,84
XS2576365188 LUMINOR 160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	2 200		2 396 697,18	0,84
TOTAL FRANCE						10 306 778,11	3,61
FR0013301074 AKUO ENERGY 4,5%17-081224	08/12/2017	08/12/2024	EUR	1 850	4,50	1 814 288,93	0,64
FR0013409265 PHALSBURG 5%19-270324	27/03/2019	27/03/2024	EUR	57	5,00	3 782 603,16	1,32
FR0013430725 CLARANOVA 6%19-270624	27/06/2019	27/06/2024	EUR	200	6,00	206 320,36	0,07
FR0013479722 FIB 6%20-300125	29/01/2020	30/01/2025	EUR	7 430	6,00	1 300 250,00	0,46
XS2324372270 CGG 7,75 % 2027	01/04/2021	01/04/2027	EUR	3 400	7,75	3 203 315,66	1,12
TOTAL GRECE						20 304 485,10	7,12
XS2121408996 PIRAEUS BANK TV20-190230	19/02/2020	19/02/2030	EUR	8 200		8 450 000,03	2,97
XS2338193019 EURO BANK TV21-050527	05/05/2021	05/05/2027	EUR	2 000		1 923 197,38	0,67
XS2558592932 NATL BANK GREECE 7,25%22-1127	22/11/2022	22/11/2027	EUR	2 500		2 722 449,18	0,95
XS2579816146 EURO BANK TV23-260129	26/01/2023	26/01/2029	EUR	3 000		3 442 917,12	1,21
XS2644936259 PIRAEUS BANK 7,25%23-130728	13/07/2023	13/07/2028	EUR	2 500		2 709 443,03	0,95
XS2728486536 PIRAEUS BANK TV23-051229	12/05/2023	05/12/2029	EUR	1 000		1 056 478,36	0,37
TOTAL CROATIE						1 657 657,13	0,58
XS2630490394 RAIFEISEN 060527	05/06/2023	05/06/2027	EUR	15		1 657 657,13	0,58
TOTAL ITALIE						2 810 384,16	0,99

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2346563500 MARCOLIN 6,125%21-151126	27/05/2021	15/11/2026	EUR	700	6,12	677 237,82	0,24
XS2681940297 WEBUILD 7%23-270928	11/08/2023	27/09/2028	EUR	2 000	7,00	2 133 146,34	0,75
TOTAL LUXEMBOURG						4 818 974,24	1,69
XS2059543921 MANGR.LUXCOIII 7,775%19-091025	09/10/2019	09/10/2025	EUR	4 966 699	7,78	4 818 974,24	1,69
TOTAL PAYS-BAS						1 122 202,50	0,39
NO0013063495 MHH HLDG 9,875%23-161126	16/11/2023	16/11/2026	USD	1 200 000	9,88	1 122 202,50	0,39
TOTAL NORVEGE						5 635 626,16	1,98
NO0012873670 PETROLEUM GEO 13,5%23-310327	31/03/2023	31/03/2027	USD	10	13,50	2 060 030,77	0,72
NO0013009282 OKEA 9,125%23-140926	14/09/2023	14/09/2026	USD	1 200	9,12	1 137 228,26	0,40
SE0021148764 FIVEN TV23-111226	11/12/2023	11/12/2026	EUR	2 400		2 438 367,13	0,86
TOTAL PORTUGAL						4 014 937,38	1,41
XS0972653132 NOVO BANCO 0%13-1048	02/10/2013	02/10/2048	EUR	9 685		2 323 722,05	0,82
XS1038896426 BCO ESPSANTO LU 0%14-270251 13	27/02/2014	27/02/2051	EUR	537		113 720,49	0,04
XS1042343308 NOVO BANCO 0%14-060351 14	06/03/2014	06/03/2051	EUR	542		114 838,96	0,04
XS1055501974 BCO ESPSANTO LU 0%14-090452 19	09/04/2014	09/04/2052	EUR	6 804		1 462 655,88	0,51
TOTAL SLOVENIE						269 056,81	0,09
XS2113139195 NLB TV20-050230	05/02/2020	05/02/2030	EUR	3		269 056,81	0,09
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						71 982 906,33	25,23
TOTAL BERMUDES						7 403 676,19	2,60
NL0000116168 AEGON TV04-PERP.	15/07/2004	31/12/2050	USD	104 000		7 403 676,19	2,60

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ALLEMAGNE						1 192 827,00	0,42
NO0010894850 LR GLOBAL HLDG TV21-030225	03/02/2021	03/02/2025	EUR	1 200		1 192 827,00	0,42
TOTAL DANEMARK						2 335 278,17	0,82
NO0012826033 SKILL BIDCO TV23-020328	02/03/2023	02/03/2028	EUR	2 300		2 335 278,17	0,82
TOTAL ESPAGNE						2 838 094,93	0,99
NO0010912801 GLOBAL AGRAJES TV 221225	22/12/2020	22/12/2025	EUR	2 800		2 838 094,93	0,99
TOTAL FINLANDE						5 939 389,33	2,08
FI4000541685 PHM GRP HLDG TV22-190626	15/12/2022	19/06/2026	EUR	3 080		3 145 321,67	1,10
NO0012547274 OEP FINNISH TV22-220727	05/07/2022	22/07/2027	EUR	2 815		2 794 067,66	0,98
TOTAL FRANCE						22 735 238,77	7,96
FR0008131403 BNP PARIBAS TV86-PERP	04/09/1986	31/12/2050	USD	30		274 511,41	0,10
FR0010093328 CNP ASSURANCE TV04-PERP.	21/06/2004	31/12/2050	EUR	15 713		12 838 673,28	4,48
FR0010128835 FED.CR.MUT.NORD EUR.TV04-PERP.	09/11/2004	31/12/2050	EUR	1 145		961 289,04	0,34
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	10 552		8 660 765,04	3,04
TOTAL ROYAUME UNI						1 252 977,68	0,44
NO0011179806 CALLIGO UK TV21-291224	29/12/2021	29/12/2024	EUR	17		1 252 977,68	0,44
TOTAL GRECE						1 871 631,81	0,66
XS2640904319 ALPHA BANK TV23-270629	27/06/2023	27/06/2029	EUR	1 700		1 871 631,81	0,66
TOTAL PAYS-BAS						2 809 175,57	0,98
NO0013017657 AZERION GRP TV23-021026	02/10/2023	02/10/2026	EUR	2 850		2 809 175,57	0,98

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PORTUGAL						5 681 435,41	1,99
PTBCPGOM0067 B.C.P TV21-170532	10/11/2021	17/05/2032	EUR	60		5 681 435,41	1,99
TOTAL SUEDE						2 189 993,39	0,77
SE0017084478 CAYBON HOLDING AB OBLTV21-030325	01/12/2021	03/03/2025	SEK	3		167 560,58	0,06
SE0017133564 ESMAEIL 260125	26/01/2022	26/01/2025	SEK	19		2 022 432,81	0,71
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						15 733 188,08	5,52
DE000A0D24Z1 DEUTSCHE POSTBANK TV05-PERP.	07/06/2005	31/12/2050	EUR	14 916		11 612 582,48	4,08
DE000A0DEN75 DEUTSCHE POSTBANK TV04-PERP	02/12/2004	31/12/2050	EUR	5 400		4 120 605,60	1,44
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						12 724 966,01	4,46
TOTAL BELGIQUE						12 724 966,01	4,46
BE0933899800 BNPP FORTIS TV07-PERP SUB.CONV	19/12/2007	31/12/2050	EUR	59		12 724 966,01	4,46
TOTAL Titres participatifs						4 526 256,00	1,59
TOTAL FRANCE						4 526 256,00	1,59
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	39 704		4 526 256,00	1,59
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						94 501 782,75	33,13
TOTAL BERMUDES						14 377 745,34	5,04
NL0000116150 AEGON TV04-PERP.	15/07/2004	31/12/2050	EUR	182 325		14 377 745,34	5,04
TOTAL ALLEMAGNE						4 092 217,37	1,43
DE000A2GSG24 IKB TV18-310128	31/01/2018	31/01/2028	EUR	47		4 092 217,37	1,43
TOTAL ESPAGNE						2 799 622,13	0,98

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2332590632 BCO CREDITO SOC TV21-271131	27/05/2021	27/11/2031	EUR	30		2 799 622,13	0,98
TOTAL FRANCE						35 075 346,21	12,30
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	1 000 000		730 000,00	0,26
FR0013256393 CAPELLI TV PERPETUELLE	18/05/2017	31/12/2050	EUR	5		54 552,58	0,02
FR0013424983 REALITES TV19-PERP INDEX	13/06/2019	31/12/2050	EUR	220		2 260 515,07	0,79
FR001400L5X1 ACCOR TV23-PERP.	11/10/2023	31/12/2050	EUR	4		442 459,74	0,16
XS0181369454 AXA TV03-PERP EMTN	20/11/2003	31/12/2050	EUR	20 972		16 798 274,30	5,89
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	8 961		7 467 178,90	2,62
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	3 562		3 093 380,11	1,08
XS1751476679 LA MONDIALE TV18-180148	18/01/2018	18/01/2048	USD	5 000		4 228 985,51	1,48
TOTAL GRECE						12 083 715,41	4,24
XS2307437629 ALPHA SERVICES TV21-110631	11/03/2021	11/06/2031	EUR	12 000		12 083 715,41	4,24
TOTAL IRLANDE						5 970 556,72	2,09
XS2333239692 BK OF CYP HLDGS TV21-231031	23/04/2021	23/10/2031	EUR	6 000		5 970 556,72	2,09
TOTAL PAYS-BAS						1 577 318,84	0,55
GB0047524268 ROTHSCHILDS CO CONT TV86-PERP	11/09/1986	31/12/2050	USD	200		1 577 318,84	0,55
TOTAL PORTUGAL						16 767 505,32	5,88
PTNOBLOM0001 NOVO BANCO TV23-011233	01/06/2023	01/12/2033	EUR	150		16 767 505,32	5,88
TOTAL SLOVENIE						1 757 755,41	0,62
XS2080776607 NLB TV19-191129	19/11/2019	19/11/2029	EUR	20		1 757 755,41	0,62

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*